

SERVICE EVENEMENTIEL,
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DEMOCRATIE LOCALE

Affaire suivie par : Nadège JULIEN

☎ 01.39.30.31.34



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DU PAS DU LAC
DU JEUDI 28 MARS 2019**

PRESENTS : M. BOUSSARD, Président
M. FAURE, M. FRIEDRICH, Mme GUILLABERT, Mme MONNIER

ADMINISTRATION : Nadège JULIEN, Coordinatrice de la Démocratie Locale

EXCUSEES : Mme BIRE, Mme FLEURY

Le Président du Conseil de Quartier
du Pas du Lac



Bruno BOUSSARD

DEROULEMENT DES DEBATS

Le compte rendu de la réunion du mercredi 24 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

- **INFORMATION SUR LES TRAVAUX DANS LE QUARTIER :**

TRAVAUX REALISES :

- Remplacement du cèdre sur la pelouse « Matisse ».
- Réfection de la cour d'accueil des Iris. Bruno BOUSSARD informe que des bacs pour jardiner vont être installés pour remplacer les anciens carrés au sol.
- Réfection du trottoir de la rue des Pluviers et du mail des Courlis suite à la fin de la construction de la résidence « Les Alisiers ».
- Partie d'enrobé sur trottoir pour le stockage des conteneurs rue des Hérons.

TRAVAUX PROJETES :

- Protection phonique de l'A12 :

La butte actuelle a été ouverte pour permettre l'accès au site. Des sondages sont actuellement en cours. Ils permettront au bureau d'études de finaliser le projet avant consultation des entreprises.

Il est prévu un élargissement du merlon existant entre les deux ponts des avenues du Pas du Lac et des Frères Lumières. Cet aménagement sera soutenu par la pose de gabions.

Des plantations sont prévues à la fin des travaux et le sommet sera végétalisé.

Les travaux devraient débiter à l'automne 2019 pour une durée d'environ 9 mois. Ce planning sera affiné en fonction du résultat des différentes études. Bruno BOUSSARD prévoit une réunion publique lorsque ces dernières seront terminées afin d'informer les résidences impactées par les travaux.

- Rue des Mouettes :

Suite à la suppression de la borne, des travaux d'élargissement du trottoir sont prévus au mois de septembre dans cette rue afin de la rendre plus qualitative.

- Rue des Colverts :

Un panneau d'interdiction de tourner à droite en haut de cette rue sera installé.

- Signalétique angle avenue des Frères Lumières / avenue de Denton :

Le Conseil de Quartier remarque qu'aucun panneau n'indique l'école maternelle Les Sorbiers. Il faudrait remplacer l'indication existante « Groupe scolaire des Iris » qui se trouve sur 2 lignes par « Ecole des Iris » et « Ecole des Sorbiers ».

- **POINT SUR LES MANIFESTATIONS 2019 :**

- Vide-greniers :

33^e édition du vide-greniers le dimanche 19 mai 2019.

- Fête des Voisins 2019:

La Fête des Voisins aura lieu le vendredi 24 mai 2019.

- Fête de la Ville :

Le dimanche 23 juin 2019, challenge inter-quartiers à Coubertin.

- Fête du quartier :

Le Conseil de Quartier souhaite organiser la fête du quartier avec les animateurs de la Maison de quartier Henri Matisse. Prévue le samedi 14 septembre 2019, elle aura pour thème « Les animaux ».

• **QUESTIONS DIVERSES :**

- Boîtes à livres :

Le Conseil de Quartier souhaite solliciter les habitants pour une collecte de livres en faveur de la bibliothèque des écoles gérée par Madame SEGUY.

Bruno BOUSSARD rappelle que le sujet de lecture publique avait été abordé en réunion publique. Il informe que la Direction Paysage et Environnement a pour projet l'installation de boîtes à livres sur la ville et notamment les parcs.

- Pigeons :

Le Conseil de Quartier demande à ce que les habitants cessent de nourrir les pigeons.

Bruno BOUSSARD propose la réalisation d'une affiche pour sensibiliser les habitants.

- Traversée piétonne devant l'ESTACA :

Le Conseil de Quartier remarque que les panneaux indiquant qu'il est interdit de traverser ne sont pas respectés. Bruno BOUSSARD rappelle la responsabilité de chacun et l'impossibilité de poser des ralentisseurs sur des boulevards urbains.

- Avenue du Pas du Lac :

Les membres du conseil constatent un souci de signalisation sur l'avenue au niveau de la division des voies allant sur Bois d'Arcy ou la rue des Colverts. La signalisation horizontale indique qu'il y a 2 voies en direction de Bois d'Arcy, ce qui n'est pas vrai. Régulièrement, les automobilistes se rabattent sur la gauche au dernier moment, surprenant ceux qui vont tout droit. Il est demandé de supprimer une partie de la flèche double et d'ajouter une partie de ligne blanche continue entre les 2 voies.

- Chemin du Lac :

Le Conseil de Quartier constate que les espaces verts et les pelouses sont endommagés par le passage des camions des entreprises en charge des travaux.

- Rue des Pluviers et Mail des Courlis :

Le Conseil de Quartier constate que, suite aux fouilles des poubelles par les Roms, les rues sont parfois sales. Les containers sont parfois laissés en permanence sur la voie publique.